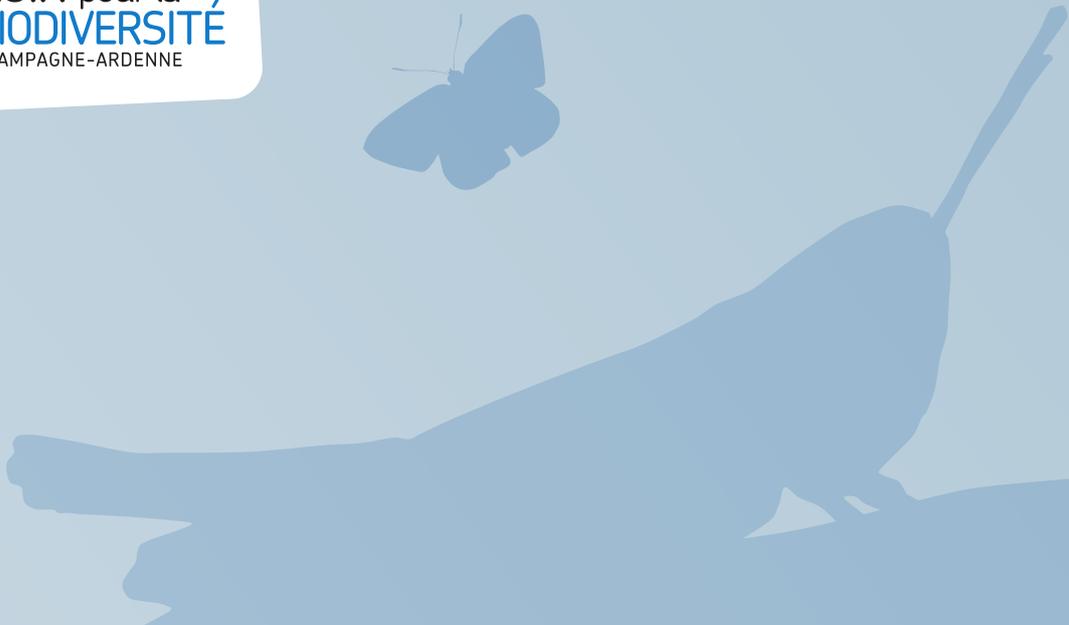




AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE



Diagnostic de la Biodiversité Communale



BREUVANNES-EN-BASSIGNY

Haute-Marne - GRAND EST



La LPO et les DBC

La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne est une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité.

Son activité s'articule autour de 3 grandes missions :

- Protection des espèces
- Préservation des espaces
- Éducation et sensibilisation

Les Diagnostics de la Biodiversité Communale, ou DBC, découlent d'une prise de conscience, lors du Grenelle de l'environnement, de la nécessité d'améliorer les connaissances à l'échelle locale en matière de biodiversité. Ainsi, il faut encourager l'appropriation des enjeux liés au territoire par les élus locaux et par les habitants.

Dans ce contexte, la LPO a réalisé en 2016 des inventaires faunistiques sur le territoire tout en complétant l'inventaire floristique réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien.

Sommaire

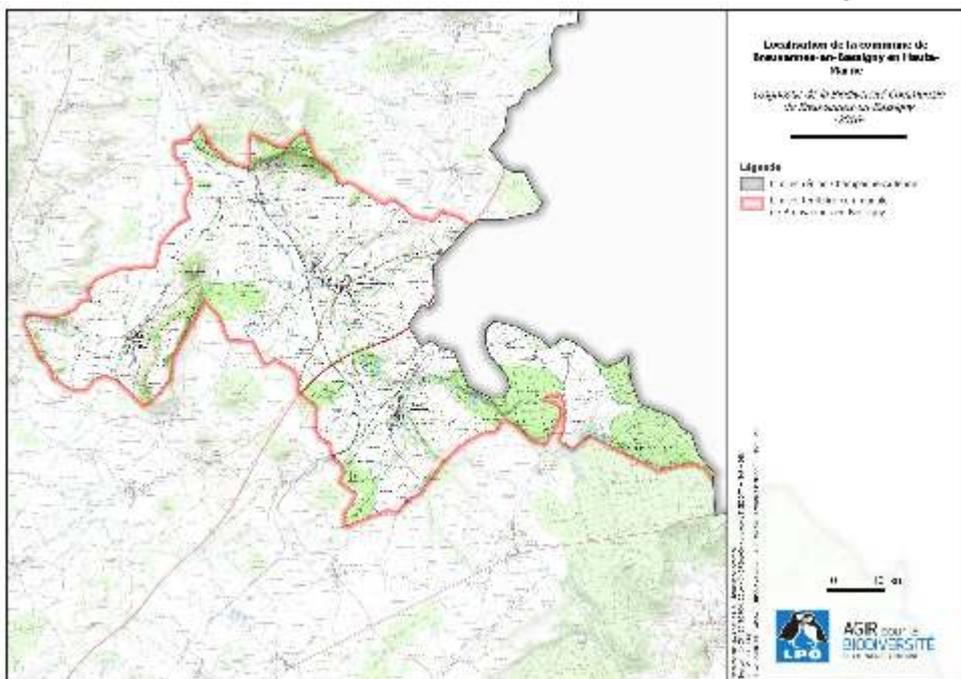
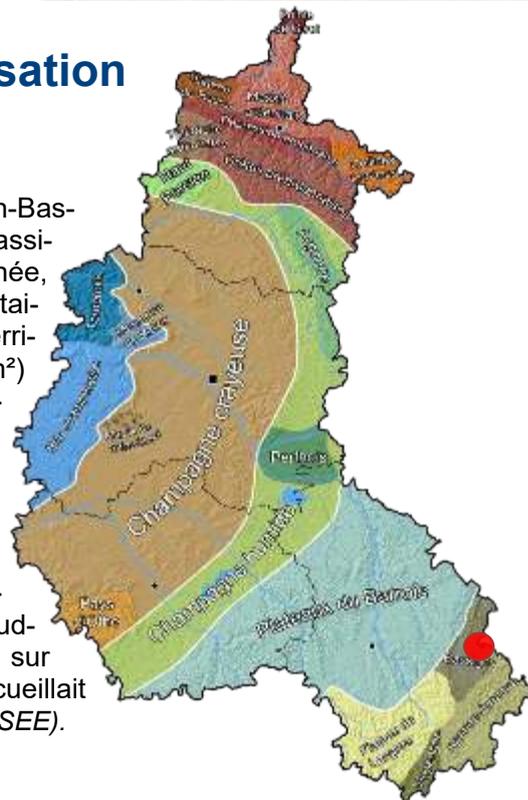
Présentation	1
1. Contexte et localisation	1
2. Diversité	2
Résultats	3
3. Milieux et végétation	3
4. Faune observée	5
Gestion et aménagements proposés	9
1. Les boisements et forêts	9
2. Les bordures de route	9
3. Les zones humides	10
4. Le bocage et les cultures	12
Conclusion	13
Annexes	14



Présentation

1. Contexte et localisation

La commune de Breuvannes-en-Bassigny est localisée dans le Bassigny, une région naturelle vallonnée, aux sols lourds et humides, majoritairement dévolue à l'élevage. Le territoire communal est vaste (48,6 km²) et regroupe également les communes de Meuvy et de Colombey lès Choiseul. Il est bordé à l'est par le département des Vosges avec notamment la présence de l'ancien aéroport de Damblain. Le territoire est traversé au centre par l'autoroute A31, sur un axe nord-est / sud-ouest, et par une ligne ferroviaire sur un axe opposé. La commune accueillait près de 700 habitants en 2013 (INSEE).



2. Diversité

La commune de Breuvannes-en-Bassigny présente un paysage riche et diversifié alliant des zones ouvertes, majoritairement louées à l'agriculture, à des zones plus fermées comme les boisements, sans oublier le patrimoine bâti avec les trois villages et les nombreuses fermes isolées. Le paysage est façonné par de nombreux plans d'eau, fossés et cours d'eau, dont les principaux sont le Flambart, traversant le territoire d'est en ouest, et la Meuse qui prend sa source à quelques kilomètres de là.



Vallée de la Meuse à Meuvy

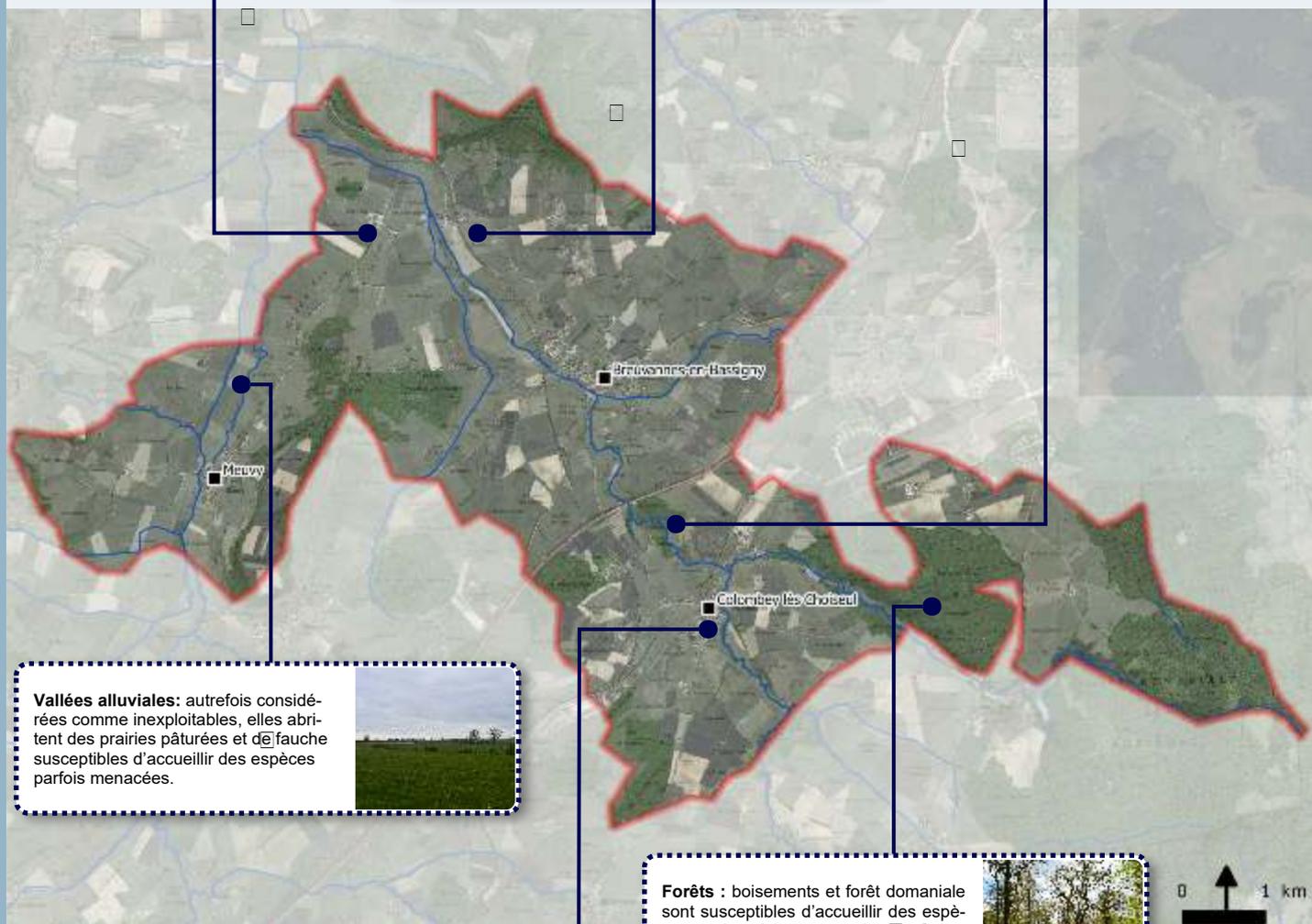
Fermes isolées : la présence de fermes isolées sur le territoire favorise l'installation d'espèces commensales à l'Homme comme les hirondelles ou encore certaines chauves-souris.



Plans d'eau : la multitude de plans d'eau sur la commune comme les mares ou les étangs, offre la possibilité aux espèces de zones humides de se développer.



Cultures : entité dédiée à la production mais qui participe également à accroître la richesse biologique du territoire, à condition de conserver un équilibre avec les autres entités du paysage.



Vallées alluviales : autrefois considérées comme inexploitable, elles abritent des prairies pâturées et de fauche susceptibles d'accueillir des espèces parfois menacées.



Villages : avec 3 villages, présentant chacun une architecture propre, son lot de jardins, de vergers, etc., le territoire devient très attractif pour la biodiversité en générale.



Forêts : boisements et forêt domaniale sont susceptibles d'accueillir des espèces patrimoniales comme le rare Gobe-mouche à collier à condition que la gestion sylvicole soit appropriée.



Résultats

3. Milieux et végétation

3.1 Les milieux

Des cultures aux boisements en passant par le milieu bâti, les cours d'eau, plans d'eau et les vergers, le territoire compte près d'une dizaine d'entités paysagères. Cette diversité procure à la commune une richesse biologique remarquable et abrite ainsi des espaces et des espèces végétales malmenés voire menacés.

Parmi les milieux les plus remarquables, citons le bocage, les forêts ou encore les zones humides (vallées alluviales, plans d'eau, mares, etc.).



Fougère scolopendre *Asplenium scolopendrium*

LES HABITATS REMARQUABLES



Le bocage

Une majeure partie du territoire peut être considérée comme bocager alliant zones ouvertes (prairies, cultures) aux milieux plus ou moins fermés composés de bosquets arborés ou arbustifs et d'éléments linéaires comme les haies.

C'est le territoire d'espèces emblématiques comme les pies-grièches (écorcheur, à tête rousse ou encore la Pie-grièche grise devenue rarissime), des alouettes (lulu et des champs) mais aussi de nombreux papillons comme le Gazé *Aporia crataegi*. Si les prairies ne sont pas trop amendées, de nombreuses plantes à fleurs s'y développent.



Les boisements et forêts

Répartis de façon hétérogène sur le territoire, les nombreux boisements, plus ou moins étalés, offrent des lisières propices à la nidification des rapaces comme le Milan royal et le Milan noir.

Au cœur des forêts, majoritairement représentées par de la Chênaie-Charmaie ou de la Hêtraie, une multitude d'espèces végétales peut s'exprimer comme la Luzule de printemps *Luzula pilosa* ou la Grande listère *Neottia ovata*. La présence de peuplements âgés, avec des arbres morts sur pied, permet aux espèces cavicoles comme les pics de nicher tout en profitant à de nombreux insectes.



Les zones humides

Entre les cours d'eau (la Meuse, le Flambart, la Vieille), les fossés, les quelques plans d'eau et autres mares (comme cette mare forestière photographiée en forêt domaniale de Morimond) ainsi que les zones humides (prairies, dépressions) qui les accompagnent, le territoire jouit d'un réseau hydrographique riche.

Ces milieux hébergent des espèces comme le Martin-pêcheur d'Europe, peu commun dans le Bassigny, ou encore la Fauvette des jardins en ripisylve. Les mares constituent des sites de reproduction pour les amphibiens ou les libellules.

3.2 La flore

280 espèces végétales sont recensées à Breuvannes-en-Bassigny, dont 274 par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Parmi celles-ci, 236 espèces ont été inventoriées il y a moins de 10 ans.

Pour la plupart, il s'agit d'espèces communes qui façonnent le paysage. Ce sont elles qui composent les habitats dans lesquels évoluent les espèces. Cependant, au moins 4 espèces patrimoniales ont été répertoriées dans les 10 dernières années. Il s'agit de l'Oenanthe à feuilles de peucedan *Oenanthe peucedanifolia*, la Léersie faux Riz *Leersia oryzoides*, la Châtaigne d'eau *Trapa natans* et la Gesse printanière *Lathyrus vernus*. Parmi les autres espèces listées, citons le Bois gentil *Daphne mezereum*, un arbuste qui a la particularité de fleurir avant que ne poussent ses feuilles, ou encore l'Oeillet des chartreux *Dianthus carthusianorum*.

Les plantes remarquables



L'Oenanthe à feuille de peucedan *Oenanthe peucedanifolia*

Espèce plutôt grêle qui fleurit de juin à août, cette plante peut facilement être confondue avec d'autres espèces ressemblantes. Elle pousse dans presque toute la France, sans jamais être abondante, et est considérée en réalité comme assez rare. Ses milieux sont les prairies humides (voire tourbeuses), généralement de fauche, dans les grandes vallées alluviales.



La Léersie faux riz *Leersia oryzoides*

Cette graminée est une plante héliophyte, c'est-à-dire poussant en bordure de l'eau, avec les racines généralement sous l'eau, mais dont la tige et les fleurs sont aériennes. Cette plante se reconnaît aisément par sa formation en touffes lâches, de couleur vert jaunâtre. C'est une espèce en forte régression, notamment en plaine, certainement menacée par la dégradation de ses habitats.



La Châtaigne d'eau *Trapa natans*

Contrairement à la Léersie, la Châtaigne d'eau est une plante hydrophyte flottante qui pousse donc directement sur l'eau et dont les racines se développent en pleine eau. Il s'agit donc d'une espèce plutôt discrète dont les fruits, sombres et dotés de 4 pointes, sont caractéristiques et comestibles. Elle pousse dans les eaux stagnantes plutôt riches et ensoleillées et la floraison intervient en juillet-août.



L'Oeillet des chartreux *Dianthus carthusianorum*

Plante grêle pouvant atteindre 50 cm de hauteur, l'Oeillet des chartreux est une espèce appréciant la lumière qui se développe dans les milieux ouverts et plutôt secs. C'est une espèce plutôt rare dans le Bassigny. Cet oeillet, qui fleurit de juin à septembre, est en régression nette dans toute la France.

4. Faune observée

4.1 Les oiseaux nicheurs

La commune de Breuvannes-en-Bassigny présente une liste d'espèces d'oiseaux aussi diversifiée qu'impressionnante avec 126 espèces (toutes recensées il y a moins de 10 ans). Parmi celles-ci, pas moins de 95 sont nicheuses, ce qui positionne certainement la commune parmi les plus riches de la région Champagne-Ardenne.

La commune héberge de nombreuses espèces des milieux ouverts et du bocage, des espèces subissant de plein fouet la disparition de leur habitat. Ainsi, on peut citer les Bruants jaune et proyer, les Alouettes lulu et des champs (espèce montrant une baisse significative de ses effectifs à large échelle) ou encore le Pipit farlouse, une espèce classée vulnérable sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine et entendue sur la commune sur les lieux-dits « *Le Rottemont* », « *La Tuilière* », et « *La Hourie* ».

Avec trois villages, le territoire offre un potentiel d'accueil important pour l'avifaune liée au milieu bâti. La plupart du temps, il s'agit d'espèces communes et largement réparties comme le Moineau domestique, le Rougequeue noir ou encore la Tourterelle turque. Parfois, ces espèces, bien qu'encore considérées comme communes, semblent menacées à long terme comme c'est le cas pour les Hirondelles rustique et de fenêtre. D'autres, encore bien présentes dans le Bassigny, sont en danger ailleurs comme le Moineau friquet ou la Huppe fasciée, toutes deux des espèces qui nichent dans les anfractuosités des bâtiments ou des vieux arbres présents dans les vergers par exemple.

Le milieu boisé n'est pas en reste puisque des espèces emblématiques des forêts champenoises y ont déjà été observées comme la Cigogne noire ou le Gobemouche à collier. Cette dernière espèce trouve même en région sa limite de répartition mondiale. En outre, tous les pics y sont inventoriés, du moins rare comme le Pic vert, au plus localisé comme le Pic cendré, en passant par le plus gros pic d'Europe : le Pic noir. A noter que les Pouillots fitis et siffleur (espèce quasi menacée en France) semblent bien présents, tout comme le Bouvreuil pivoine (classé vulnérable). Les boisements et les lisières offrent des sites de nidification privilégiés par les rapaces comme les Milans noir et royal.



Milan royal adulte

ZOOM SUR... LES PIES-GRIÈCHES



Liste rouge

La Pie-grièche écorcheur

Préférant les milieux ouverts composés de prairies et d'éléments arbustifs isolés, la Pie-grièche écorcheur est logiquement bien présente dans le Bassigny. Si l'on ne l'observe pas perchée au sommet d'une haie, on peut facilement rechercher ses réserves alimentaires qu'elle se constitue en accrochant ses proies sur les barbelés.



Liste rouge

La Pie-grièche à tête rousse

Ce superbe Laniid (famille des pies-grièches) fréquente exclusivement chez nous les vergers pâturés ou les pâtures offrant des arbres et des arbustes isolés. Espèce classée vulnérable en France, elle souffre principalement de l'abandon de l'activité pastorale et du retournement des prairies. Un seul couple observé en 2016 au lieu-dit « *Ferme Bernard* ».



Liste rouge

La Pie-grièche grise

La plus rare de nos pie-grièches a la particularité de chasser essentiellement des micromammifères. Depuis plus de 40 ans, l'espèce voit sa population nicheuse baisser et le Bassigny représente le dernier bastion haut-marnais. Un couple a été observé sur le lieu-dit « *Rotemont* » en mai 2016.

4.2 Les mammifères

Au total, pas moins de 31 espèces de mammifères sont recensées sur la commune. En revanche, seulement 8 d'entre elles ont été observées il y a moins de 10 ans (des espèces communes comme le Blaireau, le Chevreuil ou encore le Renard). Il y a cependant peu de doute sur la présence actuelle de bon nombre d'espèces (Taupe d'Europe, Fouine, Hérisson d'Europe, etc.). La plupart sont des espèces largement répandues (Chevreuil européen, Hérisson d'Europe, Lapin de garenne, Lièvre d'Europe, le Renard roux ou encore la Taupe d'Europe).

Parmi les observations récentes, on peut citer celles de l'Hermine et du Putois d'Europe, toutes deux des Mustélidés. Le Putois, par ailleurs, est inscrit en liste rouge régionale. A noter également la découverte cette année d'un nid de Rat des moissons, le plus petit rongeur d'Europe, à proximité des étangs du « Bois Poinsard ». Il s'agit de la première mention de l'espèce pour la commune.

Trois espèces de chauves-souris sont notées : le Petit Rhinolophe, le Grand Murin et le Murin à moustaches.



Le Renard roux

Le renard est un carnivore, important régulateur naturel des populations de petits mammifères.



Le Rat des moissons

Nid de Rat des moissons accroché entre les mailles d'un grillage photographié sur la commune de Breuvannes.



Le Grand Murin

Espèce classée en danger en liste rouge régionale, le Grand murin souffre du manque de site de reproduction.

4.3 Les amphibiens et les reptiles

Deux reptiles ont été observés sur la commune : le Lézard des murailles et l'Orvet fragile, espèces toutes deux communes.

La liste des amphibiens est, quant à elle, plus fournie avec 8 espèces, dont la moitié est inscrite en liste rouge régionale, en catégorie vulnérable. Toutes les espèces de tritons présentes en région y ont été récemment inventoriées : les Tritons ponctué, palmé, alpestre et le remarquable Triton crêté. Ce gros triton, qui peut atteindre 18 cm de long, fréquente en période de reproduction les petites mares bien végétalisées et hiverne généralement en forêt. Il est inscrit aux annexes II et IV de la Directive « Habitat-Faune-Flore ».

En outre, le Sonneur à ventre jaune a été observé en 2016 en lisière forestière dans un fossé au nord de la commune. Le sonneur est également inscrit en liste rouge nationale (vulnérable) et a bénéficié d'un Plan national d'actions coordonné par la DREAL Lorraine.



Le Lézard des murailles

Ce lézard se rapproche volontiers de l'Homme à condition qu'on lui propose des milieux favorables.



Le Triton crêté

Ici, un mâle en phase aquatique (nuptiale) reconnaissable à sa coloration brun-noirâtre tachetée et à sa crête dorsale.



Le Sonneur à ventre jaune

Cet amphibien apprécie les points d'eau peu profonds et ensoleillés, généralement proche du milieu forestier.

4. Faune observée

4.4 Les papillons

Sur plus de 120 espèces susceptibles d'être observées en Champagne-Ardenne, 33 espèces de papillons « de jour » ont été inventoriées sur la commune. Bien qu'il s'agisse pour la plupart d'espèces répandues et relativement abondantes (Piérides du chou, de la rave et du navet, Paon-du-jour, Vulcain, etc. communs dans nos jardins), certaines espèces méritent ici d'être citées.

En effet, des espèces inscrites en liste rouge régionale ont été observées comme le Némusien, un papillon brun qui affectionne les milieux chauds et ensoleillés, le Moyen nacré, une espèce en régression en plaine ou encore le Gazé, une piéride très sensible aux insecticides. A noter que 2 azurés, affiliés aux milieux humides, ont été observés autour des étangs du « Bois Poincard » : l'Azuré du trèfle et le Cuivré des marais, ce dernier, inscrit dans la Directive « Habitat-Faune-Flore » est protégé en France.

Élément marquant, l'observation de l'Hespérie du faux-buis dans une prairie de fauche au lieu-dit « *les Grandes Faucilles* » ce qui constitue une première mention de l'espèce dans notre base de données.



Gazé *Aporia crataegi*

ZOOM SUR... LE CUIVRÉ DES MARAIS



Mâle de Cuivré des marais *Lycaena dispar*

Le Cuivré des marais est un Lycène appartenant à la famille des Lycaenidae, famille qui regroupe entre autres les théclas (espèces généralement discrètes liées à la végétation haute), les cuivrés (papillons souvent oranges ou sombres) et les azurés (petits papillons bleus).

Lycaena dispar, nom latin du Cuivré des marais, se reconnaît, quant à lui, assez facilement. En effet, celui-ci dénote par sa taille, relativement grande comparée aux autres cuivrés, ainsi que par sa coloration orange dessus, bleutée dessous, qui lui confère un aspect caractéristique, notamment en vol.

Inscrit aux annexes II et IV de la Directive « Habitat-Faune-Flore », le Cuivré des marais fait partie des 19 espèces de papillons protégés en France métropolitaine. Inféodé aux milieux humides comme les prairies inonda-

bles bordant les cours d'eau, lacs et étangs, ce cuivré est capable, là où il est encore abondant, de coloniser les prairies pâturées ou de fauche où poussent ses plantes hôtes : certaines oseilles du genre *Rumex*.

Les chenilles passent l'hiver à proximité du sol, dans une feuille d'oseille sèche enroulée avec de la soie. Lors des inondations, elles peuvent alors supporter une immersion allant jusqu'à plusieurs dizaines de jours ! Ces chenilles se métamorphosent dès début mai et donnent naissance aux premiers papillons avec un pic de vol début juin. Ces derniers se reproduisent à nouveau pour donner naissance à une nouvelle génération volant en fin d'été.

Sur la commune, l'espèce est potentiellement bien présente puisque celle-ci a été contactée à 3 reprises sur 2 secteurs différents (autour des étangs du « Bois Poincard » et dans une prairie de fauche au nord de la commune au lieu-dit « *Les Grandes Faucilles* »).

4.5 Les libellules

Vingt-cinq espèces de libellules ont été observées sur le territoire communal, toutes en 2016. La plupart sont des espèces communes et largement réparties en région (Libellules déprimée, à quatre tâches et fauve, Caloptéryx éclatant et vierge, Agrion jovencelle etc.).

Malgré tout, les passages successifs ont permis l'observation d'espèces peu fréquentes et la découverte de la libellule la plus rare de Champagne-Ardenne : la Leucorrhine à gros thorax *Leucorrhinia pectoralis*. En effet, un mâle territorial a été observé sur une mare en forêt domaniale de Morimond. Il s'agit de la première observation de l'espèce en Haute-Marne.

Les étangs du « Bois Poinsard » semblent particulièrement attractifs pour les libellules et concentrent à eux seuls au moins 20 espèces. Certaines, comme l'Aeschne grande, l'Orthétrum à stylets blancs ou encore l'Agrion mignon, présentent un intérêt certain.



Leucorrhine à gros thorax

Ici, un mâle adulte reconnaissable à son corps noir et rouge et à sa tâche jaune bien visible.



L'Agrion mignon

Illustration d'un individu adulte avec la couleur bleue souvent de rigueur chez les agrions.

4.6 Les grillons, criquets et sauterelles

Sur les 18 espèces recensées, 4 sont inscrites en liste rouge régionale. Ces 4 dernières sont toutes affiliées au milieu prairial, à tendance plus ou moins humide. Les zones humides représentent donc un enjeu de conservation pour la commune, d'autant qu'une espèce, le Conocéphale des roseaux, est considérée comme fortement menacée d'extinction dans notre domaine biogéographique par la liste rouge nationale. Cette sauterelle fréquente les zones les plus humides des prairies où elle y trouve des joncs, cariçaias et autres végétations typiques de ces milieux. L'espèce est difficilement détectable, se confondant dans la végétation. Au moins 3 adultes ont été observés au lieu-dit « La Sausse ».

Autres espèces à enjeux, les Criquets marginé, des roseaux et ensanglanté qui ont été rencontrés en différents endroits dans des prairies plus ou moins humides. Le Criquet marginé est un petit criquet, assez discret, qui est à l'heure actuelle peu noté en région. De taille bien supérieure, les Criquets des roseaux et ensanglanté sont davantage détectables, notamment le Criquet ensanglanté, avec sa stridulation typique composée d'une succession de « tics » claquants.



Le Conocéphale des roseaux

Cet individu femelle présente un ovipositeur en forme de couteau à l'extrémité de son abdomen qui lui permet d'introduire ses œufs dans la végétation.



Le Criquet des roseaux

Les bandes latérales noires sur le côté du thorax vert sont caractéristiques de l'espèce. Ses longues ailes lui permettent d'effectuer de longs vols.



Le Criquet ensanglanté

Ce criquet tire son nom de sa coloration parfois rougeâtre, notamment chez les femelles. Les « jambes » vertes, rouges et noires sont diagnostics.

Gestion et aménagements proposés

5. Préconisations de gestion

De par sa localisation et son histoire, la commune de Breuvannes-en-Bassigny présente une diversité remarquable de paysages et d'espèces. L'inventaire réalisé en 2016 a mis en évidence la présence d'espèces patrimoniales dont la conservation apparaît comme un enjeu fort.

La présente partie de ce document propose un certain nombre de mesures susceptibles de maintenir et/ou d'améliorer la capacité d'accueil du territoire, pour la biodiversité en générale, mais aussi pour certaines espèces à enjeu. La bonne mise en œuvre de ces mesures est tributaire de la volonté de la commune et ne pourra être efficace qu'en impliquant les habitants et en les sensibilisant.

La commune pourra, dans cette optique, compter sur l'appui technique d'associations de protection de la nature comme la LPO Champagne-Ardenne.

Préconisations de gestion

1

Les boisements et forêts



Un peuplement forestier riche se traduit par la présence d'espèces végétales autochtones, d'âge et de taille différents, permettant l'installation d'une faune tout aussi diversifiée.

La gestion sylvicole a donc une importance capitale. Elle doit garantir une certaine hétérogénéité du peuplement.

Conseil : Sensibiliser les usagers et les gestionnaires de la forêt sur la richesse de ce milieu et sur la nécessité de gérer durablement ces espaces avec une réflexion à l'échelle du territoire. Il est notamment important de conserver du bois mort, sur pied et au sol, et de veiller à la tranquillité d'espèces patrimoniales.

2

Les bordures de route



Les bordures de route et de chemin représentent des corridors écologiques (linéaires « naturels » permettant aux espèces de se déplacer) non négligeables à condition qu'ils soient gérés d'une façon appropriée.

La photographie, réalisée près du passage à niveau menant aux « Gouttes Basses », illustre la potentialité de ces espaces lorsque la végétation arrive à s'exprimer.

Conseil : appliquer une seule fauche tardive annuelle survenant vers la fin du mois de septembre. Dans les zones à risque (manque de visibilité), il est possible de faucher plus régulièrement une bande de 50-100 cm au delà de la bande de sécurité habituelle.

3

Les zones humides



Les vallées alluviales doivent conserver leur dynamique naturelle

Un cours d'eau est lié à son environnement immédiat et vice-et-versa. Toute modification sur l'un, entraîne une modification sur l'autre.

Les prairies humides alluviales temporairement inondées sont le dernier refuge pour la population nicheuse régionale du Courlis cendré qui compte moins d'une trentaine de couples. L'espèce niche encore en vallée de la Meuse.

Les ripisylves, composées, entre autres, de vieux saules têtards, sont des sites de reproduction de la Fauvette des jardins ou du Moineau friquet, espèces en déclin.



Dépressions et prairies humides

Habitat se raréfiant, les prairies humides liées à un suintement ou à une accumulation d'eau au cours d'une période accueillent parfois des espèces tout aussi menacées.

La photographie illustre une prairie humide composée de joncs à proximité du lieu-dit « *La Sausse* ». C'est ici que des insectes, comme le Criquet marginé et ensanglanté, ou le plus rare Conocéphale des roseaux, ont été observés.

Conseil : La dynamique naturelle de ce milieu doit être conservée. Il faut éviter toute opération de drainage qui pourrait faire disparaître cet endroit et veiller à ce que le secteur ne soit pas surpâturé.



Confirmer le réseau de plans d'eau et de mares et vérifier leur potentiel d'accueil

Le territoire est parsemé de points d'eau, permanents ou temporaires, de taille et de vocation variables. A l'échelle du territoire, cet ensemble est susceptible de fonctionner comme un réseau, avec ses échanges. Pour que le réseau fonctionne, il faut, à la fois, que les sites soient attractifs, pas trop espacés et que les barrières, comme les infrastructures routières par exemple, ne soient pas trop limitantes.

Un inventaire complet des points d'eau, couplé à une prise de contact avec les propriétaires pour les sensibiliser, pourrait être bénéfique pour la faune et la flore locale inféodée aux zones humides.

L'Argiope frelon est une superbe araignée dont le corps peut dépasser les 2,5 cm. Ses couleurs trompent ses potentiels prédateurs en laissant présager une forte toxicité. Comme toutes les araignées de notre région, l'Argiope est inoffensive. L'espèce a été observée dans une prairie humide au lieu-dit « *La Sausse* ».



3

Les zones humides (suite)

ZOOM SUR... LES ETANGS “DU BOIS POINSARD”



Il s'agit d'un enjeu majeur pour la conservation de la biodiversité communale.

La gestion actuellement en place sur le premier étang (élevage de jeunes alevins de carpe avec rotation rapide et vidange régulière) permet le maintien d'un milieu atypique, particulièrement favorable à la faune et à la flore des zones humides, là où classiquement, un peuplement piscicole d'un étang de pêche de loisir ne permet pas à la biodiversité de se diversifier. En effet, certaines espèces de poissons « de fond » auront alors tendance à rendre l'eau turbide tandis que d'autres par exemple vont empêcher le développement de certaines espèces de libellules ou d'amphibiens.

Pérenniser l'attractivité du site pour la biodiversité

Au regard du volontariat de la commune, mais aussi de l'exploitant rencontré sur place, il est envisageable de réfléchir à une convention de gestion écologique du site.

Pour cela, une visite peut être organisée, en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels, afin de définir en premier lieu les contraintes liées à l'exploitation du site. Par la suite, grâce à l'inventaire réalisé, des orientations de gestion pourront être préconisées en fonction des différents paramètres et des objectifs fixés.

Pistes de réflexion d'aménagements favorables

Au moins 5 espèces d'amphibiens ont été observées sur le site, dont le Triton crêté. Des individus de chacune de ces espèces ont été trouvés visiblement piégés dans le moine. S'il s'avère qu'en l'état le moine peut porter préjudice aux populations locales d'amphibiens, il faudra réfléchir à un dispositif capable d'endiguer le problème.

La gestion des niveaux d'eau est un élément important dans la fonctionnalité d'un plan d'eau. La végétation rivulaire, lorsqu'elle est soumise à une période d'inondation (comme cette cariçaie illustrée en photographie) est une zone propice au développement d'insectes aquatiques et est également une zone refuge pour la faune dont font partie les alevins. Il en est de même pour la végétation aquatique immergée comme les potamots ou les myriophylles. Il serait peut-être judicieux de définir des périodes au cours desquelles les niveaux d'eau fluctuent légèrement.



4

Le bocage et les cultures



L'importance des haies

Éléments linéaires d'importance capitale pour la faune, les haies, arbustives et arborées, sont aussi bien des refuges que des zones de transit sécurisants.

La conservation des haies est un enjeu fort pour une commune située au cœur du Bassigny. Beaucoup d'espèces apparentées à cet habitat sont aujourd'hui menacées. La plantation peut être encouragée et l'entretien doit intervenir aux bonnes périodes (début de l'automne).

La commune et ses habitants doivent être sensibles à l'utilité de cet entité du paysage. La meilleure façon pour y être sensibilisée, c'est de découvrir la biodiversité que ces haies abritent.



Les bosquets et autres îlots de biodiversité

Avec les haies, les bosquets sont des autres éléments du paysage qui méritent d'être conservés.

Lorsque ceux-ci sont composés d'arbres, ils offrent des sites de reproduction pour les rapaces comme le Milan royal mais aussi à la Pie-grièche à tête rousse.

La photographie de ce bosquet a été réalisée à proximité de la « Ferme Bernard ». Composé de chênes, sa présence a permis en 2016 l'envol de 3 jeunes Pie-grièches à tête rousse, seul couple observé sur la commune.



Sensibiliser sur l'impact des produits phytosanitaires

Cela concerne les professionnels, comme les agriculteurs et les agents d'entretien, et plus largement tous les habitants.

L'utilisation de produits phytosanitaires doit, à tout prix, être proscrite si elle peut être évitée. Des solutions alternatives existent et sont parfois moins coûteuses. La loi interdira prochainement leur utilisation au sein des collectivités. Les habitants doivent d'ores-et-déjà prendre conscience que les utiliser n'est pas un geste anodin.

Le Milan royal est une espèce très sensible à l'empoisonnement. Chaque année, plusieurs cadavres sont retrouvés intoxiqués par des rongicides parfois interdits.

Les vieux arbres isolés ou en alignement offrent des sites de nidification aux oiseaux cavicoles (nichant dans des cavités) comme le Moineau friquet, la Chevêche d'Athéna ou les mésanges. Ils sont également fréquentés par une multitude d'insectes.



Conclusions

L'inventaire mené en 2016, complété par l'analyse des données naturalistes historiques, montre un territoire particulièrement riche et diversifié. La liste d'espèces obtenue, bien que loin d'être exhaustive, est conséquente et montre tout l'enjeu et la responsabilité de la commune pour la conservation de certaines espèces et de certains espaces.

Le paysage vallonné bocager, composé de prairies pâturées et de fauche, de cultures, de bosquets et de haies, abrite une faune menacée à l'échelle locale (Bassigny, région) et à plus large échelle (nationale et même européenne). Les oiseaux sont les porte-drapeaux de cette situation et subissent de plein fouet la disparition de cet habitat.

Le réseau hydrographique, avec ses cours d'eau et ses plans d'eau de toutes tailles, a également une importance capitale. Il favorise le développement d'espèces liées aux écosystèmes aquatiques tels que les amphibiens ou encore les libellules. Sans la variété des zones humides présentes sur la commune, la richesse biologique serait largement amoindrie. Reste, d'une part, à vérifier le bon état ou le bon fonctionnement de certains points d'eau et portion de cours d'eau et, d'autre part, de pérenniser ou d'améliorer le potentiel d'accueil de certains sites (les étangs du Bois Poinsard, prairie humide de « *La Sausse* » par exemple).

95 espèces sont identifiées comme à enjeu sur la commune. Parmi elles, 41 présentent un enjeu fort de conservation. Ces dernières nécessitent donc une attention particulière et/ou la mise en place d'actions en priorisant la sensibilisation des habitants et des acteurs locaux sur leur présence, leurs exigences écologiques et les menaces qui pèsent sur elles. Les habitants doivent avoir conscience que leur verger est susceptible d'accueillir la Pie-grièche à tête rousse ou la Huppe fasciée, à condition de conserver quelques vieux arbres, branches mortes etc. Ils doivent avoir conscience que leur maison, ou leur grange, sont les derniers sites de nidification des hirondelles ou de l'Effraie des clochers. Ils doivent également savoir qu'une petite mare, exempte de poissons sur un bout de terrain, fait partie d'un complexe et permet aux insectes aquatiques et aux amphibiens comme le Triton crêté de se reproduire et de se disperser.

Les acteurs locaux doivent être informés que les produits phytosanitaires, qu'ils sont susceptibles d'utiliser, se retrouvent dans leur environnement et parfois en concentration anormale dans certains milieux et organismes pourtant non ciblés directement. En 2015, 6 cadavres de Milans royaux ont été retrouvés en Haute-Marne, morts suite à un empoisonnement notamment au Carbofuran et au Chloralose, produits pourtant interdits depuis 2008 et 1997 !

En outre, Brevannes-en-Bassigny est situé au cœur de la Zone de protection spéciale « Bassigny » inscrite dans le réseau de sites européens Natura 2000. La commune peut donc bénéficier d'un appui technique pour mettre en place avec ses acteurs locaux des mesures favorables à la biodiversité communale comme les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

Site de nidification du Milan royal à Brevannes-en-Bassigny en 2016 où deux jeunes ont pu être menés à l'envol par le couple. Le suivi de l'espèce, mené depuis 20 ans par la LPO Champagne-Ardenne dans le secteur, montre une stabilité de la population nicheuse même si celle-ci n'excède pas les 15 couples !



Tableaux récapitulatifs des espèces à enjeu fort pour la commune (ordre alphabétique)

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces animales		
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	Forte
Chlorocordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>	Forte
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	Forte
Conocéphale des roseaux	<i>Conocephalus dorsalis</i>	Forte
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Forte
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	Forte
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Forte
Gobemouche à collier	<i>Ficedula albicollis</i>	Forte
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Forte
Hespérie du Faux Buis (Plain-chant)	<i>Pyrgus alveus</i>	Forte
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Forte
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Forte
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Forte
Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	Forte
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Forte
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Forte
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Forte
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Forte
Pic cendré	<i>Picus camus</i>	Forte
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Forte
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	Forte
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Forte
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	Forte
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Forte

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces animales (suite)		
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	Forte
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	Forte
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	Forte
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Forte
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Forte
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	Forte
Espèces végétales		
Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Bardane poilue	<i>Arctium tomentosum</i> Mill., 1768	Forte
Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé	<i>Butomus umbellatus</i> L., 1753	Forte
Campanule fausse-raiponce	<i>Campanula rapunculoides</i> L., 1753	Forte
Châtaigne d'eau, Mâcre nageante	<i>Trapa natans</i> L., 1753	Forte
Gesse printanière	<i>Lathyrus vernus</i> (L.) Bernh., 1800	Forte
Langue de Bœuf	<i>Bistorta officinalis</i> Delarbr., 1800	Forte
Léersie faux Riz	<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Sw., 1788	Forte
Oenanthe à feuilles de peucedan	<i>Oenanthe peucedanifolia</i> Pollich, 1776	Forte
Stellaire des bois	<i>Stellaria nemorum</i> L., 1753	Forte

Tableaux récapitulatifs des espèces animales à enjeu assez fort pour la commune (ordre alphabétique)

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
<i>Espèces animales</i>		
Aeschne grande	<i>Aeshna grandis</i>	Assez forte
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Assez forte
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Assez forte
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Assez forte
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Assez forte
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Assez forte
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Assez forte
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Assez forte
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Assez forte
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Assez forte
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Assez forte
Chat forestier	<i>Felis silvestris</i>	Assez forte
Criquet des roseaux	<i>Mecostethus parapleurus</i>	Assez forte
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>	Assez forte
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	Assez forte
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	Assez forte
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Assez forte
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	Assez forte
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	Assez forte
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Assez forte
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Assez forte
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Assez forte
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Assez forte
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	Assez forte
Moyen Nacré	<i>Argynnis adippe</i>	Assez forte
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	Assez forte

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
<i>Espèces animales</i>		
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	Assez forte
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	Assez forte
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Assez forte
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Assez forte
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	Assez forte
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Assez forte



Bruant Jaune

Annexes 3

Tableaux récapitulatifs des espèces végétales à enjeu assez fort pour la commune (ordre alphabétique)

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
<i>Espèces végétales</i>		
Aigremoine élevée, Aigremoine odorante	<i>Agrimonia procera</i> Wallr., 1840	Assez forte
Ail des ours	<i>Allium ursinum</i> L., 1753	Assez forte
Bident trifolié, Eupatoire aquatique	<i>Bidens tripartita</i> L., 1753	Assez forte
Bois gentil, Bois joli	<i>Daphne mezereum</i> L., 1753	Assez forte
Brome âpre	<i>Bromopsis ramosa</i> (Huds.) Holub, 1973	Assez forte
Cytise, Aubour, Faux-ébénier	<i>Laburnum anagyroides</i> Medik., 1787	Assez forte
Épervière en ombelle, Accipitrine	<i>Hieracium umbellatum</i> L., 1753	Assez forte
Gesse sans feuille	<i>Lathyrus aphaca</i> L., 1753	Assez forte
Grande préle	<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	Assez forte
Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	Assez forte
Mauve alcée	<i>Malva alcea</i> L., 1753	Assez forte
Moschatelline, Adoxe musquée	<i>Adoxa moschatellina</i> L., 1753	Assez forte
Nénuphar jaune, Nénufar jaune	<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm., 1809	Assez forte
Oeillet des chartreux	<i>Dianthus carthusianorum</i> L., 1753	Assez forte
Osier rouge, Osier pourpre	<i>Salix purpurea</i> L., 1753	Assez forte
Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches	<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	Assez forte
Sabline à trois nervures, Moehringie à trois nervures	<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv., 1811	Assez forte
Scolopendre	<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Assez forte
Sureau à grappes, Sureau de montagne	<i>Sambucus racemosa</i> L., 1753	Assez forte
Vigne cultivée	<i>Vitis vinifera</i> L., 1753	Assez forte



Gesse à larges feuilles



Gesse printanière



Novembre 2016

Rédaction et réalisation

LPO Champagne-Ardenne

Citation

LPO Champagne-Ardenne. 2016. Diagnostic de la biodiversité communale de Breuvannes-en-Bassigny. 16 pages

Crédits photographiques

Julien Rougé, Denis Fourcaud, Fabrice Croset, Andreas Meyers, Jean-Claude Deschatres, Delphine Persyn, Laurent Roushmyer, Téla Botanica (Jean-Luc Gorremans, Thierry Pernot, Hugues Tinguy, Jean-Claude Calais, Jérôme Segonds, Claire Sutter)

Liens utiles

<http://faune-champagne-ardenne.org>

<http://champagne-ardenne.lpo.fr>



Hespérie du faux-buis



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE

Ligue pour la Protection des Oiseaux
Champagne-Ardenne

Der Nature

Ferme des Grands Parts 51290 OUTINES

Tel : 03.26.72.54.47

Mail : champagne-ardenne@lpo.fr